



RCIEC

Lignes directrices pour les candidatures

2024-2025

Bourses d'études de maîtrise

Bourses d'études de doctorat

Bourses postdoctorales

Possibilité de financement

Partenaires :



Table des Matières

Opportunités de bourses d'études et de formation 2024-2025	3
Aperçu de l'approche de mentorat du RCIEC	3
Résultats escomptés	4
Portail d'application	5
Étapes à suivre	5
Processus de révision	5
Détails - Bourses d'études et bourses de formation	6
Critères d'éligibilité	7
Engagement en faveur de l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA)	7
Exigences pour les candidats (mentorés)	8
Exigences pour les mentors	9
Mentors académiques.....	9
<i>Lettre de recommandation du mentor académique du candidat</i>	9
Mentors professionnels/de la communauté	10
<i>Lettre de soutien du mentor professionnel/de la communauté du candidat</i>	10
Inscription	11
Les informations suivantes seront nécessaires pour compléter le processus d'inscription :.....	11
Document de candidature	11
Format	11
Les documents (9) faisant partie de la candidature comprennent :.....	12
1) <i>Lettre de présentation (remplie en ligne)</i>	12
2) <i>Proposition d'un projet d'une durée d'un an (pdf à télécharger)</i>	12
3) <i>Résumé du projet proposé pour la population général (remplie en ligne)</i>	13
4) <i>Résumé scientifique du projet propose (remplie en ligne)</i>	13
5) <i>CVC académique complet du candidat (CCV-CVC.ca: pdf à télécharger)</i>	13
6) <i>Relevé de notes (pdf à télécharger)</i>	13
7) <i>Déclaration de tous les prix et financement reçus (pdf à télécharger)</i>	13
8) <i>CVC académique complet du mentor académique (CCV-CVC.ca: téléchargé le pdf)</i>	14
9) <i>Pour les personnes qui ont déjà reçu une bourse RCIEC, le candidat doit inclure son précédent plan de développement indépendant (PDI) et un résumé d'une (1) page de ce qui a été réalisé et non réalisé grâce au PDI. Pour les éléments qui n'ont pas été atteints, une explication des raisons pour lesquelles cela a été le cas est nécessaire.</i>	14
APPLICATIONS SOUMISES EN FRANÇAIS	14
GRILLE D'ÉVALUATION 1	14
<i>Individus n'ayant pas précédemment bénéficié de bourses du RCIEC</i>	14
1) <i>Déclaration personnelle/lettre d'intérêt du candidat - 30 points</i>	14

RCIEC 2024-25 Lignes directrices pour le financement

2) Proposition d'un projet d'une durée d'un an - 40 points	14
3) CVC académique complet du candidat - 15 points	14
4) CVC académique complet du mentor académique - 5 points.....	14
5) Lettre de soutien du mentor académique du candidat - 5 points	14
6) Lettre de soutien du mentor professionnel/communautaire du candidat - 5 points.....	14
GRILLE D'ÉVALUATION 2	14
<i>Individus ayant précédemment bénéficié de bourses du RCIEC</i>	14
1) Déclaration personnelle/lettre d'intérêt du candidat - 30 points	14
2) Proposition d'un projet d'une durée d'un an - 25 points	14
3) CVC académique complet du candidat - 15 points	14
4) CVC académique complet du mentor académique - 5 points.....	14
5) Lettre de soutien du mentor académique du candidat - 5 points	14
6) Lettre de soutien du mentor professionnel/communautaire du candidat - 5 points.....	14
7) Progrès sur le plan de développement individuel précédent (PDI) - 15 points	14
CONFIRMATION DE RÉCEPTION.....	14
QUESTIONS.....	14

Opportunités de bourses d'études et de formation 2024-2025

- Les candidatures pour les opportunités suivantes peuvent être déposées n'importe où dans un établissement d'enseignement supérieur canadien
 - **Bourses d'études de maîtrise**
 - **Bourses d'études de doctorat**
 - **Bourses postdoctorales**
- **Durée** : Un (1) an. Les candidatures sont renouvelables si elles sont soumises à nouveau.
- **Calendrier du concours** : Les soumissions sont acceptées du mardi 2 avril 2024 @12:00 (HAE) au *lundi 27 mai 2024@ 17:00 (HAE)*. Les résultats seront annoncés en juillet 2024.
- **Date de début** : Septembre 2024

Aperçu de l'approche de mentorat du RCIEC

- **Centré sur le mentoré**
 - Les mentorés codéveloppent et déterminent leurs objectifs d'apprentissage et l'évaluation de leurs progrès.
- **Collaboration, interdisciplinarité et intersectorialité**
 - Les mentorés travaillent avec des chercheurs/pairs issus de diverses disciplines académiques et de divers secteurs.
- **Autonomie**
 - Les mentorés reçoivent plus de conseils au début et progressent vers une plus grande autonomie.
- **Axé sur les compétences**
 - Les mentorés identifient et développent les compétences nécessaires pour réussir dans le monde académique ou non académique.
- **Apprentissage par l'expérience**
 - Les mentorés apprennent mieux en "faisant" qu'en "observant".

Résultats escomptés

À la fin de la période de financement d'un an, le candidat retenu aura :

- Acquis des connaissances supplémentaires sur le développement et l'expérimentation d'interventions visant à modifier les comportements ;
- Acquis des compétences non académiques grâce à des opportunités de développement professionnel ;
- Participé à des expériences de mentorat avec des mentors académiques et non académiques ;
- Élargi leur réseau académique et non académique ;

En outre, le candidat retenu aura accès aux opportunités suivantes :

- Participer à un stage dans le cadre académique ou en dehors de celui-ci ; et
- Participer à une formation certifiée sur les bonnes pratiques cliniques (ICH-GCP) et sur la conformité réglementaire de la division 5 de Santé Canada.

Portail d'application

- [Demander un financement](#)
- **Date limite de dépôt des candidatures : Lundi 27 mai 2024, 17h00 HAE.**

Remarque : en cliquant sur les liens ci-dessus, vous serez redirigé vers le site web de CANTRAIN, qui a eu l'amabilité de s'associer à RCIEC pour héberger les informations relatives au téléchargement des candidatures sur son portail. Le RCIEC est indépendant de CANTRAIN et chaque organisation a des critères et des processus de candidature légèrement différents. Veuillez vous assurer que vous suivez les lignes directrices pour les candidatures du RCIEC.

Étapes à suivre

1. Le candidat et le *mentor académique* doivent tous deux devenir membres du RCIEC (l'adhésion est gratuite).
 - Pour devenir membre, veuillez-vous inscrire à l'adresse suivante : <https://mbmccmcm.wufoo.com/forms/CBITN-membership-application/>
 - Note : le mentor professionnel/communautaire n'a pas besoin de devenir membre du RCIEC, mais il est invité à le faire
2. Accédez au portail CANTRAIN à l'adresse suivante : <https://wecantrain.ca/fr/accueil/bourses-detudes-et-de-stages/>
3. Sélectionnez l'opportunité à laquelle vous avez l'intention de postuler.
 - Bourse de maîtrise et de doctorat
 - Bourse postdoctorale
4. Sélectionnez l'onglet "POSTULER À RCIEC".
5. S'inscrire sur le portail pour soumettre sa candidature
 - Dans le cadre de la procédure d'inscription, certaines informations concernant le candidat, le mentor académique et le mentor professionnel/communautaire seront nécessaires.
6. Finalisez votre inscription en utilisant le courriel d'activation envoyé à votre adresse électronique, après quoi vous pourrez accéder à votre profil et à vos informations de soumission et les vérifier.
7. Les informations du profil du candidat et le document de candidature peuvent être modifiés, si nécessaire, après la soumission jusqu'à la **date limite du lundi 27 mai 2024, 17h00 HAE.**

Processus de révision

- Les demandes soumises au RCIEC seront examinées pour vérifier qu'elles sont complètes avant d'être évaluées par le comité de révision. Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.
- Le comité d'examen du RCIEC est composé d'experts issus ou non du monde académique (industrie, soins de santé, anciens étudiants, etc.). Chaque candidature sera évaluée par deux experts académiques et un expert non académique, tout en veillant à l'absence de conflit d'intérêts.
- Le comité de révision du RCIEC devrait annoncer la sélection de la cohorte 2024-2025 en **juillet 2024.**
- Après l'annonce des lauréats, les candidats disposeront d'un délai de deux semaines pour accepter ou rejeter leur offre, après quoi elles seront rétractées.

Détails - Bourses d'études et bourses de formation

Les montants **maximums** de bourses pouvant être obtenus dans le cadre de ce concours pour chaque niveau sont les suivants :

- Maîtrise : 17 500 \$
- Doctorat : 35 000 \$
- Postdoctorat : 45 000 \$

Le niveau de financement que recevra chaque candidat est basé sur deux facteurs :

1. Le financement actuel du mentoré par des agences et organisations fédérales, provinciales ou équivalentes; et
2. Le niveau de financement des partenaires provinciaux accordé à RCIEC.

1) Les mentorés bénéficiant d'un financement actuel de la part d'agences et d'organisations fédérales, provinciales ou équivalentes

Les mentorés qui bénéficient déjà d'un financement externe* ne seront pas éligibles au niveau maximum de financement. Toutefois, les bourses complémentaires suivantes seront accordées :

- Maîtrise : 3 000 \$
- Doctorat : 5 000 \$
- Postdoctorat : 6 000 \$

* Chaque candidat sera évalué au cas par cas, mais on peut citer à titre d'exemple les candidats qui ont reçu un financement provincial ou fédéral d'un niveau au moins équivalent à nos niveaux de financement maximum.

2) Le niveau de financement des partenaires provinciaux accordé au RCIEC

Pour les mentorés admissibles au financement maximal, **la proportion suivante sera fournie par le RCIEC** par l'entremise de la subvention des IRSC:

- Maîtrise : 8 750 \$
 - Doctorat : 17 500 \$
 - Postdoctorat : 22 500 \$
-
- Le RCIEC a établi des partenariats avec la plupart des provinces du Canada afin de fournir le montant maximum total. Ces fonds dépendent de la disponibilité des partenaires provinciaux ou d'un partenaire privé. Ces fonds supplémentaires sont également influencés par les règles d'éligibilité des partenaires provinciaux, qui seront évaluées au cas par cas.
 - Tous les fonds du RCIEC seront versés par l'intermédiaire de l'établissement universitaire du boursier. Le RCIEC ne contrôle pas le moment où les fonds seront distribués.

Dans tous les cas, il est attendu du superviseur qu'il contribue au financement du candidat à la hauteur du montant requis pour satisfaire aux règles d'allocation minimale en vigueur dans son établissement. Cette bourse peut être combinée avec d'autres bourses à titre d'incitation, jusqu'à concurrence de l'allocation maximale combinée autorisée par l'institution et/ou les cofinanceurs partenaires et/ou les conditions de financement des bourses actuelles obtenues précédemment par le candidat.

Critères d'éligibilité

- Ce financement est ouvert aux étudiants à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat, qui seront inscrits à temps plein à l'année académique 2024-25 et qui mèneront des recherches liées au développement ou à l'essai d'interventions comportementales.
- Le candidat financé doit être citoyen canadien ou résident permanent canadien, ou avoir un permis de travail ou un visa d'étudiant valide.
 - Les candidats et leurs mentors universitaires doivent être membres du RCIEC. L'adhésion au RCIEC est gratuite. Pour devenir membre, veuillez-vous inscrire sur le site : <https://mbmccmcm.wufoo.com/forms/CBITN-membership-application/>.
- Le RCIEC exige des candidats qu'ils aient un deuxième mentor professionnel/communautaire, par exemple un patient, un membre de la communauté, un professionnel de la santé, un décideur politique ou une personne du secteur privé. Ces mentors ne peuvent pas être principalement des chercheurs*, mais peuvent avoir un poste universitaire tel qu'un poste d'assistant ou équivalent.

* La définition d'une personne ayant un profil de recherche primaire est la suivante : avoir reçu des fonds d'un organisme de financement provincial/fédéral/international reconnu en tant que chercheur principal ou co-chercheur principal OU avoir été le premier ou le principal auteur d'un article publié dans une revue à comité de lecture au cours des cinq dernières années. Ce deuxième mentor est **une condition du financement**.

Les candidats au concours du RCIEC ne peuvent pas soumettre de demandes à d'autres plateformes de formation aux essais cliniques (CTTP) participant à ce concours (c'est-à-dire CANTRAIN, StrokeCOG et CAN-TAP-TALENT).

Une seule candidature par mentor académique (par niveau) est autorisée. Si un mentor universitaire soutient plus d'un mentoré par niveau, tous les mentorés de ce niveau seront supprimés. Cela signifie qu'un mentor académique peut soutenir un maximum de 3 mentorés (1 au niveau maîtrise, 1 au niveau doctorat et 1 au niveau postdoctoral).

Engagement en faveur de l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA)

Ce programme de formation prend en compte l'excellence scientifique et vise également à soutenir la participation pleine et équitable de tous les membres de la communauté de la recherche en santé en tenant compte des obstacles rencontrés par les groupes sous-représentés, dans le respect des principes de l'EDIA tels que définis par les Instituts de recherche en santé du Canada ([en savoir plus](#)).

Le comité EDIA s'engage à atteindre les objectifs suivants en veillant à ce qui suit :

1. Ce programme de formation est accessible à divers groupes à travers le Canada. Cela impliquera une publicité stratégique du programme ainsi que l'identification et l'atténuation des obstacles empêchant les personnes de postuler.
2. La sélection des candidats retenus pour le programme se fait en tenant compte des principes EDIA, de sorte que les caractéristiques démographiques et de diversité de notre cohorte reflètent la population canadienne dans son ensemble.
3. Les événements du programme sont organisés en tenant compte des principes EDIA, en veillant à ce qu'ils soient accessibles et accueillants pour tous les membres de la cohorte.
4. Tous les membres de la cohorte reçoivent une formation de qualité sur la prise en compte de l'EDIA dans la conception et la conduite des essais comportementaux.

Exigences pour les candidats (mentorés)

Le candidat retenu **devra** suivre les activités suivantes du programme de formation du RCIEC :

1. Le contenu du programme de base du RCIEC, lié à la conduite et à la conception de la recherche comportementale (environ 30 heures);
 - Dans le passé, le contenu incluait des sujets tels que : Concepts de base et éléments uniques des interventions et essais comportementaux; théories du changement de comportement; engagement des personnes ayant une expérience vécue et conception de la mise en œuvre; modèles de développement des interventions comportementales; optimisation des interventions : Introduction à MOS; conceptions d'essais cliniques; études pilotes; évaluation : résultats et mesures de fidélité; science de la mise en œuvre; transfert et mobilisation des connaissances ; et utilisation des lignes directrices pour l'établissement des rapports (CONSORT, TIDieR).
2. Au moins une opportunité de développement des compétences professionnelles (par exemple, atelier, cours, etc.), qui peut aller de 4 à 20 heures selon le cours ;
 - Une variété de programmes est disponible par le biais des institutions académiques participantes. Les options sont disponibles en anglais et en français.
3. Assister à l'événement de réseautage régional ou national du RCIEC (événements allant de 1 à 3 jours) ;
4. Suivre la formation du RCIEC sur l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité (IDEA) (environ 2 heures) ;
5. Participer au forum des mentorés du RCIEC (un forum participatif conçu pour permettre aux mentorés de partager et de donner leur avis sur les activités du RCIEC)
 - Ce groupe dirigé par les mentorés se réunit environ 4 fois par an, chaque réunion est d'une durée d'une heure.

Le candidat retenu **aura également accès** aux activités suivantes du programme de formation du RCIEC :

1. Financement de stages
 - Ce programme offre la possibilité d'entreprendre un stage expérimental, idéalement en dehors du milieu universitaire.
 - Cette expérience immersive offre la possibilité d'un développement professionnel unique et ciblé qui peut durer jusqu'à 12 semaines.
 - Le RCIEC fournit jusqu'à 6 000 dollars canadiens de fonds supplémentaires pour soutenir l'expérience de stage.
2. Financement d'opportunités de formation supplémentaires
 - Il existe des possibilités de financement pour compenser les coûts liés à la participation à des formations supplémentaires en rapport avec le plan de carrière du mentoré.
3. Formation certifiée aux bonnes pratiques cliniques (ICH-GCP) et à la conformité réglementaire de la division 5 de Santé Canada.
 - Grâce à notre partenariat avec CANTRAIN, tous les mentorés peuvent accéder à la formation générale réglementaire sur les essais.

Exigences pour les mentors

Mentors académiques

Le rôle des **mentors académiques** (connus sous le nom de superviseurs académiques) est le suivant :

- fournir une lettre de recommandation ;
- co-crée le plan de développement individualisé du mentoré (PDI) ;
- co-sélectionner le mentor professionnel/communautaire du mentoré ;
- guider le mentoré tout au long de son parcours de formation grâce à un contenu qui soutient ses objectifs à long terme, ce qui peut inclure :
 - des possibilités de formation pour le développement des compétences professionnelles ; et
 - une expérience de stage.
- réviser, ajuster et rendre compte du PDI du mentoré sur une base régulière en collaboration avec le mentoré et le mentor professionnel/communautaire ;
- suivre la formation du RCIEC sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) (approximativement 2 heures) ;
- suivre la formation de mentor du RCIEC (approximativement 4 heures)

Lettre de recommandation du mentor académique du candidat

Un système en ligne enverra un lien au mentor académique afin qu'il puisse remplir la lettre de recommandation.

Cette lettre ne doit pas dépasser deux (2) pages et doit comprendre les éléments suivants :

1. À quel niveau il connaît le candidat ;
2. Depuis combien de temps il connaît le candidat ;
3. Description des caractéristiques personnelles du candidat, y compris ses forces et les principaux domaines dans lesquels il doit évoluer ;
4. Évaluation personnelle du potentiel professionnel du candidat ;
5. Raisons pour lesquelles le candidat bénéficierait d'une participation à ce type de programme ;
6. Description de l'environnement de formation proposé au candidat et de la manière dont il soutient le projet proposé par le candidat et ses objectifs personnels ;
7. Description de la manière dont le programme de recherche du mentor est lié à la recherche comportementale, aux interventions et/ou aux essais en cours dans son environnement de formation ou son laboratoire ;
8. Déclaration sur la façon dont l'environnement, la formation et/ou le projet correspondent aux [principes de l'EDIA tels qu'ils sont décrits par les IRSC](#).

Mentors professionnels/de la communauté

Le mentor professionnel/de la communauté peut être un patient, un membre de la communauté, un professionnel de la santé, un décideur politique ou une personne oeuvrant dans le secteur privé dont le rôle principal est hors du milieu académique. Toute personne ayant un rôle principal ou majoritaire dans le milieu académique (défini comme ayant détenu des fonds de demandeur principal/investigateur ou de co-chercheur principal/investigateur d'un organisme de financement provincial/fédéral/international reconnu OU ayant été le premier ou le principal auteur d'un article de revue à comité de lecture au cours des 5 dernières années) n'est pas éligible en tant que mentor professionnel/de la communauté.

Le rôle du **mentor professionnel/de la communauté** est de :

- Fournir une lettre de soutien
- Co-crée le plan de développement individualisé (PDI) de la personne mentorée
- Offrir des conseils et des idées sur les compétences, les aptitudes et les objectifs de carrière et de réseautage à long terme de la personne mentorée
- Suivre la formation du RCIEC sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (EDIA) (environ 2 heures)
- Suivre la formation de mentor du RCIEC (environ 4 heures)

L'engagement en termes de temps demandé des mentors professionnels/de la communauté ne devrait pas dépasser 15 heures au cours de l'année de financement et devrait être orienté principalement vers le début de l'année de financement.

Le RCIEC offre une compensation à tous les mentors professionnels/de la communauté pour le temps et les efforts précieux qu'ils investissent au sein du RCIEC et auprès de nos mentorés. La rémunération offerte est de 25 \$ CAD par heure.

L'indemnisation couvrirait les activités suivantes :

- Formation de mentor
- Formation sur l'EDIA
- Réunions avec la personne mentorée (et préparation des réunions, le cas échéant)

Les mentors professionnels/de la communauté auront l'occasion de réclamer cette compensation à la fin de l'année universitaire (au mois d'août).

Lettre de soutien du mentor professionnel/de la communauté du candidat

Un lien sera envoyé au mentor professionnel/de la communauté par le biais d'un système en ligne afin que celui-ci ait l'occasion de compléter la lettre de soutien.

Cette lettre ne doit pas dépasser une (1) page et doit comprendre les éléments suivants:

1. La confirmation que celui-ci accepte le rôle de mentor professionnel/de la communauté de la personne mentorée ;
2. Si applicable, depuis combien de temps celui-ci connaît la personne mentorée et à quel titre ;
3. L'expertise et/ou la perspective qu'il apportera à la personne mentorée ;
4. La confirmation qu'il répond aux critères pour être un mentor professionnel/de la communauté ; et
5. Son accord pour entreprendre les formations à l'EDIA et de mentor du RCIEC.

Inscription

Les informations suivantes seront nécessaires pour compléter le processus d'inscription :

Informations sur le candidat

- Numéro de membre du RCIEC
- Nom du candidat
- Adresse électronique
- Diplôme de plus haut niveau obtenu
- Catégorie de financement demandée
- Programme auquel vous serez inscrit pour l'année universitaire 2024-25 et date d'inscription
- Informations sur le département, la faculté et l'université du programme

Informations sur le mentor académique

- Nom du mentor
- Numéro de membre du RCIEC
- Adresse électronique

Informations sur le mentor professionnel/de la communauté

- Nom du mentor
- Adresse électronique

Document de candidature

Format

- **Veillez noter que certains éléments de la demande doivent être complétés en ligne et que d'autres doivent être téléchargés sous forme de document PDF.**
 - Pour les informations à fournir en ligne, il est recommandé de préparer un document à l'avance, puis de copier-coller celles-ci dans le formulaire en ligne par la suite.

Pour les documents qui doivent être téléchargés au format PDF, veuillez utiliser le formatage suivant

- Le format lettre doit être utilisé (8 ½ x 11" - 216 mm x 279 mm)
- Toutes les marges doivent être d'au moins 2 cm
- La police de caractères utilisée doit être la police Arial (12 points)
- L'interligne simple doit être utilisé
- L'en-tête doit respecter la forme suivante : Nom, prénom du candidat et statut au moment de la demande (ex : TREMBLAY_Marc_Étudiant_Maîtrise_1ere_Anee).

Les documents (9) faisant partie de la candidature comprennent :

1) Lettre de présentation (remplie en ligne)

Cette lettre de présentation sera complétée en ligne, en incluant les sections suivantes. Veuillez porter attention au nombre de mots pour chaque section. Il est recommandé de préparer les informations dans un document à l'avance, puis de les copier-coller dans le formulaire en ligne par la suite :

1. Expliquer comment le projet du candidat est lié aux interventions comportementales / changement comportemental (200 mots) ;
2. Pour quelle(s) raison(s) le programme du RCIEC intéresse le candidat et comment il espère bénéficier de cette expérience de formation* (200 mots) ;
3. Une brève description de l'environnement de formation actuel du candidat et de son soutien en matière de mentorat (200 mots) ;
4. Une description des expériences et/ou réalisations professionnelles, universitaires et parascolaires du candidat et la manière dont elles contribueront à la réussite de sa formation (200 mots) ;
5. Les objectifs de carrière du candidat et la manière dont la bourse contribuerait à soutenir la poursuite de ces objectifs (À noter, il n'est pas attendu que tous les mentorés se dirigent vers le milieu universitaire. D'autres voies de carrière sont considérées de manière équivalente en termes d'importance) (200 mots) ;
6. Si applicable, une réflexion sur les obstacles rencontrés par le candidat en tant que membre d'un groupe sous-représenté dans le domaine de la science ou de la recherche et sur les moyens qu'il a mis en œuvre pour surmonter ces obstacles, ainsi que des détails sur la manière dont la présente bourse l'aiderait à surmonter les obstacles liés à l'équité, à la diversité et à l'inclusion (200 mots).

*Les personnes ayant déjà bénéficié d'une bourse du RCIEC et qui présentent une nouvelle demande doivent mettre l'accent sur les avantages personnels qu'elles tireront d'une année supplémentaire de participation au programme.

2) Proposition d'un projet d'une durée d'un an (pdf à télécharger)

Cette section ne doit pas dépasser cinq (5) pages (en Français : 4 pages en Anglais) et doit inclure tout le texte et les composantes non textuelles, par exemple, les tableaux, graphiques et images. Il n'y a pas de limite quant au nombre de pages pour les références, et celles-ci ne sont pas incluses dans les 5 pages détaillées ci-dessus. *Les annexes ou sections ou pages supplémentaires ne sont pas autorisées.*

La description du projet doit inclure :

- **Question de recherche** (Objectif général/objectifs du projet)
- **Contexte** (5 points) - description du contexte, problématique, résultats préliminaires (si applicable)
- **Méthodes** (15 points)
 - Description de la population étudiée
 - Conception et mise en œuvre de l'étude
 - Mesures des résultats (incluant des résultats mesurables ainsi que la définition permettant de définir le succès de l'intervention) mettant de l'avant l'impact sur la communauté et l'expérience pratique dans le monde réel.
 - Plan d'analyses (justification de la taille d'échantillon, lorsqu'applicable).

- **Impact et résultats attendus** (10 points) - résultats attendus du projet et diffusion des résultats (inclure comment ce projet impactera la formation du candidat).
- **Faisabilité et échéances** (10 points) - démontrer la faisabilité scientifique et technique (par exemple, recrutement de patients, acquisition de données, biostatistique, accès à l'équipement nécessaire, etc.), identifier les limites potentielles et décrire les stratégies d'atténuation des risques, décrire les échéances et les étapes importantes du projet. Lorsque le projet proposé repose sur des ressources existantes (par exemple, bases de données, infrastructure de recherche établie, équipement), décrire la disponibilité de ces ressources.
- **Les rôles et les responsabilités** du candidat dans le projet doivent être clairement précisés.

3) Résumé du projet proposé pour la population général (remplie en ligne)

Un résumé de maximum 200 mots décrivant les éléments clés du projet proposé doit être fourni. Ce résumé doit être adapté à un niveau de lecture de 8e année.

4) Résumé scientifique du projet propose (remplie en ligne)

Un résumé de maximum 200 mots décrivant les éléments clés du projet proposé doit être fourni.

5) CVC académique complet du candidat (CCV-CVC.ca: pdf à télécharger)

CVC doit inclure toutes les activités universitaires et de recherche pertinentes, y compris des éléments tels que la liste complète de publications, y compris les articles soumis, acceptés/publiés sous presse et publiés en ligne, une liste de résumés de présentations (affiches ou présentations orales dans des lieux locaux, provinciaux, nationaux ou internationaux), l'établissement de base de données, la propriété intellectuelle, les activités de commercialisation/la participation à des start-ups, la diffusion non traditionnelle de la recherche. Ne pas inclure les manuscrits en préparation. (Sélectionnez "CV commun" et choisissez "CV complet").

6) Relevé de notes (pdf à télécharger)

Les copies des relevés de notes des diplômes de premier et de deuxième cycle du candidat (y compris les programmes en cours) doivent être jointes. Les relevés de notes officiels ne sont pas nécessaires.

7) Déclaration de tous les prix et financement reçus (pdf à télécharger)

- Déclaration écrite de :
 - Tous les prix/financements obtenus pour l'année académique 2024/25 (les avis d'attribution doivent être inclus) ; et
 - Tous les prix/financements pour lesquels **une demande a été faite** et est en attente pour l'année académique 2024/25
- La déclaration doit inclure les montants, les échéances, les sources et les conditions de financement.
- Cette déclaration **DOIT** être signée par le candidat et son mentor académique.

À noter, il est de la responsabilité des mentors retenus d'informer RCIEC de tous les financements obtenus pour l'année académique pour laquelle ils reçoivent un financement du RCIEC. Le non-respect de cette obligation peut entraîner une demande de remboursement de tout montant fourni par le RCIEC.

8) CVC académique complet du mentor académique (CCV-CVC.ca: téléchargé le pdf)

9) Pour les personnes **qui ont déjà reçu une bourse RCIEC**, le candidat doit inclure son précédent plan de développement indépendant (PDI) et un résumé d'une (1) page de ce qui a été réalisé et non réalisé grâce au PDI. Pour les éléments qui n'ont pas été atteints, une explication des raisons pour lesquelles cela a été le cas est nécessaire.

APPLICATIONS SOUMISES EN FRANÇAIS

Les applications et les pièces justificatives rédigées en français sont allouées 25 % d'espace en plus (c'est-à-dire que la proposition de projet de 4 pages peut contenir jusqu'à 5 pages).

GRILLE D'ÉVALUATION 1

Individus n'ayant pas précédemment bénéficié de bourses du RCIEC

- 1) Déclaration personnelle/lettre d'intérêt du candidat - 30 points
- 2) Proposition d'un projet d'une durée d'un an - 40 points
- 3) CVC académique complet du candidat - 15 points
- 4) CVC académique complet du mentor académique - 5 points
- 5) Lettre de soutien du mentor académique du candidat - 5 points
- 6) Lettre de soutien du mentor professionnel/communautaire du candidat - 5 points

GRILLE D'ÉVALUATION 2

Individus ayant précédemment bénéficié de bourses du RCIEC

- 1) Déclaration personnelle/lettre d'intérêt du candidat - 30 points
- 2) Proposition d'un projet d'une durée d'un an - 25 points
- 3) CVC académique complet du candidat - 15 points
- 4) CVC académique complet du mentor académique - 5 points
- 5) Lettre de soutien du mentor académique du candidat - 5 points
- 6) Lettre de soutien du mentor professionnel/communautaire du candidat - 5 points
- 7) Progrès sur le plan de développement individuel précédent (PDI) - 15 points

CONFIRMATION DE RÉCEPTION

Un courriel de confirmation sera envoyé dans les 24 heures suivant la soumission de la candidature. Si une telle confirmation **n'est PAS** reçue dans les 7 jours calendaires suivant la soumission de la candidature, l'individu ayant soumis sa candidature est responsable de faire un suivi auprès de awards@wecantrain.ca pour s'assurer que tous les éléments ont été reçus. Nous vous remercions de votre collaboration dans ce processus.

QUESTIONS

C: team@CBITN.ca